

ARRANGEMENT ET PROTOCOLE DE MADRID

REFUS PROVISOIRE DE PROTECTION

Règle 17.1)

I.	Office qui envoie la déclaration: SERVICE FÉDÉRAL POUR LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE, LES BREVETS ET LES MARQUES (ROSPATENT) 30-1, Berejkovskaya nab., 123995, Moscou, G-59, GSP-5, Fédération de Russie Télécopie: (495) 243-3337 / téléphone: (495) 240-33-39
II.	Numéro de l'enregistrement international: 555078
III.	Nom du titulaire (ou autre indication permettant de confirmer l'identité de l'enregistrement international): BIERBAUM-PROENEN GMBH & Co KG
IV.	Reproduction de la marque: 
V.	Refus provisoire fondé sur un examen d'office
VI.	Refus provisoire pour tous les produits et/ou services
VII.	Motifs de refus: La marque déposée "BP" est dépourvue de tout caractère distinctif. Renseignements relatifs à une marque nationale antérieure dépôt national № 2009705458, priorité 19.03.2009; enregistrement national № 409575, date de l'enregistrement 25.05.2010; nom et adresse du titulaire: BP p.l.c. 1 St James's Square, LONDON SW1Y 4PD (Royaume-Uni). dépôt national № 2009705457, priorité 19.03.2009; enregistrement national № 405390, date de l'enregistrement 02.04.2010; nom et adresse du titulaire: BP p.l.c. 1 St James's Square, LONDON SW1Y 4PD (Royaume-Uni). Renseignements relatifs à une marque internationale antérieure № 763205, priorité 19.10.2000 (21.07.2000 – données relatives à la priorité selon la Convention de Paris); demande/enregistrement de base: 2240395, 21.07.2000; nom et adresse du titulaire: BP p.l.c. 1 St James's Square, LONDON SW1Y 4PD (Royaume-Uni).
VIII.	Dispositions essentielles correspondantes de la loi nationale applicable [(voir le texte à la rubrique XII)]: 1483.1; 1483.6(2)
IX.	Informations relatives à la suite de la procédure: i) délai pour présenter une requête en réexamen: six mois à compter de la date de la notification de refus provisoire mentionnée à la rubrique X;

ii) autorité à laquelle la requête en réexamen doit être adressée: **SERVICE FÉDÉRAL POUR LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE, LES BREVETS ET LES MARQUES (ROSPATENT)**;

iii) assistance obligatoire d'un mandataire local. Une liste des mandataires russes peut être obtenue sur notre site internet (http://www.fips.ru/ppoven/patpov_en.htm).

X. Date: **28/03/2012**

XI. Signature ou sceau officiel de l'Office qui envoie la déclaration:



Lobanova Yulia

XII. Dispositions essentielles correspondantes de la loi applicable:

Code civil de la Fédération de Russie.

(18.12.2006 № 230-Φ3)

Extrait.

Art. 1482. Types de marques.

1. Peuvent être enregistrées en tant que marques les dénominations verbales, signes figuratifs ou tridimensionnels et autres dénominations ou leurs combinaisons.

2. La marque peut être enregistrée en n'importe quelle couleur ou en n'importe quelle combinaison de couleurs.

Art.1483. Motifs de refus d'enregistrement d'État en tant que marque.

1. Ne peuvent être enregistrées en qualité de marques les dénominations dépourvues de caractère distinctif ou consistant exclusivement en éléments:

1) qui sont devenus une désignation usuelle des produits d'une espèce déterminée;

2) qui constituent des symboles ou des termes courants;

3) qui indiquent les produits, et notamment, l'espèce, la qualité, la quantité, les propriétés, la destination, la valeur, ainsi que l'époque, le lieu, le mode de production ou de diffusion;

4) qui constituent la forme de produits imposée exclusivement ou particulièrement par la nature ou destination des produits.

Les éléments visés peuvent être inclus en qualité d'éléments non protégés dans la marque à condition qu'ils n'y soient pas prédominants.

Les dispositions prévues par le présent paragraphe ne s'appliquent pas au signes dont le caractère distinctif est acquis par l'usage.

2. Ne peuvent être enregistrés en qualité de marques en vertu des traités internationaux auxquels la Fédération de Russie est partie, les signes ne comportants que les éléments qui constituent:

- 1) les armoiries, les drapeaux et autres symboles et signes d'État;
- 2) des dénominations abrégées ou complètes d'organisations internationales et intergouvernementales, leurs armoiries, les drapeaux, autres symboles et signes;
- 3) des signes ou poinçons officiels de contrôle, de garantie ou d'essai, des sceaux, des décorations ou autres signes honorifiques ;
- 4) des dénominations qui sont semblables au point de créer une confusion au signes visés aux alinéas 1-3 du présent paragraphe.

De tels signes peuvent être inclus en qualité d'éléments non protégés dans la marque sous réserve de l'accord de l'organe compétent.

3. Ne peuvent être enregistrés en qualité de marques les signes représentant ou comportant les éléments:

- 1) trompeur ou susceptibles d'induire le consommateur en erreur quant au produit ou son producteur;
- 2) contraires à l'intérêt public, aux principes humanitaires et à la morale.

4. Ne peuvent être enregistrés en qualité de marques les signes identiques ou semblables au point de créer une confusion aux noms officiels et représentations des objets particulièrement précieux du patrimoine culturel des peuples de la Fédération de Russie ou des objets du patrimoine mondial culturel ou naturel, ainsi qu'aux reproductions des valeurs culturelles gardées dans les collections ou fondations, si tel enregistrement est demandé aux noms des personnes qui ne sont pas les propriétaires et qui ne sont pas autorisées par les propriétaires ou leurs ayants droit à enregistrer de telles dénominations en qualité de marques.

5. En vertu du traité international auquel la Fédération de Russie est partie ne peuvent être enregistrés en qualité de marque les dénominations qui représentent ou comportent les éléments qui sont déjà protégées dans un des États membres à titre des dénominations identifiant les vins et les spiritueux comme provenant de leur territoire (produit dans les limites de l'aire géographique de cet État) et possédant la qualité, la notoriété ou autres caractéristiques qui sont notamment déterminés par leur origine en cas si la marque est destinée à désigner les vins ou spiritueux provenant de territoire de l'aire géographique concerné.

6. Ne peuvent être enregistrés en qualité de marques les signes identiques ou semblables au point de créer une confusion:

- 1) à des marques des tiers ayant fait l'objet d'une demande d'enregistrement (art. 1492) pour des produits similaires et avec la priorité antérieure, si les demandes de ces marques n'étaient pas retirées ou a fait l'objet d'une décision retirée;
- 2) à des marques des tiers ayant enregistrées antérieurement dans la Fédération de Russie, notamment en vertu du traité international auquel la Fédération de Russie est partie, pour des produits similaires et avec la priorité antérieure;
- 3) à des marques des tiers, reconnues conformément au présent Code comme marques notoires dans la Fédération de Russie pour les produits similaires.

L'enregistrement en qualité de marque de la dénomination semblable au point de créer une

confusion aux marques, indiquées dans le présent paragraphe, pour les produits similaires n'est admis qu'avec le consentement du propriétaire.

7. Ne peuvent être enregistrées en qualité de marques pour tous les produits des dénominations identiques ou semblables, au point de créer une confusion aux appellations d'origine, protégées en vertu du présent Code, sauf si ces appellations sont incluses comme les éléments non protégés dans les marques, enregistrées au nom des personnes autorisées à utiliser ces appellations si l'enregistrement de la marque est effectué pour les mêmes produits.

8. Ne peuvent être enregistrées en qualité de marques pour des produits les dénominations identiques ou semblables au nom commercial protégé dans la Fédération de Russie ou à la dénomination commerciale (ou de partie de tel nom ou dénomination) ou à la dénomination d'obtention végétale, enregistrée dans le Registre d'État pour les obtentions végétales enregistrées, appartenant à des tiers dont les droits sur ces noms sont nés dans la Fédération de Russie antérieurement à la date de priorité de la marque en enregistrement.

9. Ne peuvent être enregistrées en qualité de marques les dénominations identiques:

1) au nom d'une oeuvre scientifique, littéraire ou artistique connue dans la Fédération de Russie à la date du dépôt de la demande (article 1492), d'un personnage ou d'une citation de cette oeuvre, à une oeuvre d'art ou son fragment sans le consentement du propriétaire, si ces droits sont nés avant la date de priorité de la marque faisant l'objet d'enregistrement;

2) au prénom (article 19), au pseudonyme (point 1 d'article 1265) ou au nom qui en est dérivé, au portrait et facsimilé d'une personne connue dans la Fédération de Russie à la date du dépôt de la demande sans le consentement de celle-ci ou de son héritier;

3) au dessin et modèle industriel, au signe de conformité, au nom de domaine, dont les droits sur ces noms sont nés dans la Fédération de Russie antérieurement à la date de priorité de la marque faisant l'objet d'enregistrement.

10. Conformément aux dispositions prévues par le présent article, on ne peut pas aussi enregistrer des dénominations reconnues comme marques en vertu des traités internationaux auxquels la Fédération de Russie est partie.

**Регистрация товарного знака (знака обслуживания)
в Российской Федерации**

(111) Номер государственной регистрации	409575
Воспроизведение товарного знака	
	
(151) Дата государственной регистрации	25.05.2010
(210) Номер заявки на государственную регистрацию	2009705458
(220) Дата подачи заявки на государственную регистрацию	19.03.2009
Сведения о заявителе	
Наименование или ФИО:	Би-Пи п.л.к.
Адрес и код страны:	1 Ст Джеймс Скввар, Лондон СУ1Й 4ПД, Великобритания
Адрес для переписки:	129090, Москва, ул.Б.Спасская, 25, стр.3, ООО "ЮРИДИЧЕСКАЯ ФИРМА ГОРОДИССКИЙ И ПАРТНЕРЫ", В.Е.Шпилову
(511) Перечень товаров и услуг, в отношении которых зарегистрирован товарный знак:	
<p>01 - химические продукты, химикаты, предназначенные для использования в промышленных и научных целях; добавки химические для топлива, горючего и смазочных материалов, смазок; водород.</p> <p>04 - технические масла и смазки; промышленные смазочные материалы, смазки; топлива, горючее, автомобильный бензин; добавки нехимические для масел, нефти, нефтепродуктов, смазочных материалов и топлива, горючего; водород для использования в качестве топлива, горючего.</p> <p>09 - компьютерное программное обеспечение для управления данными измерений энергии для энергетической и электроэнергетической промышленности; топливные элементы; силовые кабели; фотоэлементы с запирающим слоем, фотогальванические элементы и фотоэлектрические модули; фотогальванические аппараты и установки для производства солнечного электричества и предоставления энергии коммерческим, жилым и промышленным помещениям, а именно, фотоэлектрические солнечные модули и фотоэлектрические облицовочные панели; гальванические элементы и электрические батареи, аккумуляторные батареи; зарядные устройства, трансформаторы повышающие;</p>	

солнечные батареи.

25 - одежда, обувь, головные уборы и спортивная одежда, а именно, рекламная одежда и форменная одежда служебного персонала.

28 - игрушки; модели транспортных средств уменьшенные.

35 - менеджмент в сфере бизнеса; консультации в сфере бизнеса в отношении энергетической и электроэнергетической промышленности и консультации в отношении управления потреблением, использованием энергии и эффективности использования энергии; оценка, планирование и управление в сфере бизнеса для третьих лиц для обеспечения их соответствия энергетическим потребностям, требованиям; исследования в области маркетинга; изучение рынка; услуги в области общественных отношений, связи с общественностью; консультации в сфере бизнеса в отношении компьютерного программного обеспечения; предоставление возможностей Интернет-порталов для онлайн-торговли, а именно, предоставление веб-сайтов, на которых пользователи могут предлагать товары для продажи и покупать товары, предложенные другими; услуги снабженческие, а именно, закупка топлива, горючего, водорода, природного газа и электричества для третьих лиц посредством Интернета; организация и проведение рекламных компаний, компаний по продвижению товаров; организация торговых ярмарок в коммерческих и рекламных целях; консультации в сфере бизнеса в отношении фотогальванических установок.

37 - строительство, обслуживание техническое и ремонт электростанций и иных аппаратов и установок, вырабатывающих энергию и электроэнергию; установка электрического оборудования и оборудования, вырабатывающего электричество; установка, обслуживание техническое, ремонт и обслуживание сервисное аппаратов и приборов, инструментов для поставки и распределения газа; ремонт, обслуживание техническое и обслуживание сервисное газовых аппаратов и приборов, инструментов, установка, строительство, обслуживание техническое и ремонт установок, заводов, аппаратов, приборов, инструментов и трубопроводов для использования, утилизации геотермальной энергии; промышленное и коммерческое удаление отходов, сточных вод для третьих лиц.

39 - воздушная, морская и наземная транспортировка; распределение и поставка электроэнергии и иных видов энергии или источников энергии; распределение, поставка, транспортировка и хранение топлива, горючего и газа; передача и распределение электричества к коммерческим, жилым и промышленным помещениям и от них; транспортировка газа посредством трубопровода; транспортировка водорода посредством трубопровода; транспортировка сжиженного нефтяного газа.

42 - научные и технологические услуги и относящиеся к ним научные исследования и разработки в сфере производства энергии; услуги по промышленному анализу и научным исследованиям в сфере производства энергии; разработка и усовершенствование технического и программного обеспечения компьютеров; разработка, проектирование энергетических и электроэнергетических систем; разработка, усовершенствование систем управления энергией и электроэнергией; консультации по вопросам окружающей среды; разработка, проектирование электростанций; рекомендации, исследования и разработки в отношении газа; техническое консультирование, техническая разработка, проектирование и техническое планирование фотогальванических установок; рекомендации, исследования и разработки в отношении водорода; изучение проектов, относящихся к электроэнергетическим и энергетическим потребностям третьих лиц и производства и поставок электроэнергии и энергии, а именно, изучение, анализ осуществимости, технико-экономических

обоснований.

Код страны публикации: **RU**

**Регистрация товарного знака (знака обслуживания)
в Российской Федерации**

(111) Номер государственной регистрации	405390
Воспроизведение товарного знака	
(151) Дата государственной регистрации	02.04.2010
(210) Номер заявки на государственную регистрацию	2009705457
(220) Дата подачи заявки на государственную регистрацию	19.03.2009
Сведения о заявителе Наименование или ФИО:	Би-Пи п.л.к.
Адрес и код страны:	1 Ст Джеймс Сквear, Лондон СУ1Й 4ПД, Великобритания
Адрес для переписки:	129090, Москва, ул.Б.Спасская, 25, стр.3, ООО "ЮРИДИЧЕСКАЯ ФИРМА ГОРОДИССКИЙ И ПАРТНЕРЫ", для В.Е.Шипилова
(511) Перечень товаров и услуг, в отношении которых зарегистрирован товарный знак:	<p>01 - химические продукты, химикаты, предназначенные для использования в промышленных и научных целях; добавки химические для топлива, горючего и смазочных материалов, смазок; водород.</p> <p>04 - технические масла и смазки; промышленные смазочные материалы, смазки; топлива, горючее, автомобильный бензин; добавки нехимические для масел, нефти, нефтепродуктов, смазочных материалов и топлива, горючего; водород для использования в качестве топлива, горючего.</p> <p>09 - компьютерное программное обеспечение для управления данными измерений энергии для энергетической и электроэнергетической промышленности; топливные элементы; силовые кабели; фотоэлементы с запирающим слоем, фотогальванические элементы и фотоэлектрические модули; фотогальванические аппараты и установки для производства солнечного электричества и предоставления энергии коммерческим, жилым и промышленным помещениям, а именно, фотоэлектрические солнечные модули и фотоэлектрические облицовочные панели; гальванические элементы и электрические батареи, аккумуляторные батареи; зарядные устройства, трансформаторы повышающие; солнечные батареи.</p>

25 - одежда, обувь, головные уборы и спортивная одежда, а именно, рекламная одежда и форменная одежда служебного персонала.

28 - игрушки; модели транспортных средств уменьшенные.

35 - менеджмент в сфере бизнеса; консультации в сфере бизнеса в отношении энергетической и электроэнергетической промышленности и консультации в отношении управления потреблением, использованием энергии и эффективности использования энергии; оценка, планирование и управление в сфере бизнеса для третьих лиц для обеспечения их соответствия энергетическим потребностям, требованиям; исследования в области маркетинга; изучение рынка; услуги в области общественных отношений, связи с общественностью; консультации в сфере бизнеса в отношении компьютерного программного обеспечения; предоставление возможностей Интернет-порталов для онлайн-торговли, а именно, предоставление веб-сайтов, на которых пользователи могут предлагать товары для продажи и покупать товары, предложенные другими; услуги снабженческие, а именно, закупка топлива, горючего, водорода, природного газа и электричества для третьих лиц посредством Интернета; организация и проведение рекламных компаний, компаний по продвижению товаров; организация торговых ярмарок в коммерческих и рекламных целях; консультации в сфере бизнеса в отношении фотогальванических установок.

37 - строительство, обслуживание техническое и ремонт электростанций и иных аппаратов и установок, вырабатывающих энергию и электроэнергию; установка электрического оборудования и оборудования, вырабатывающего электричество; установка, обслуживание техническое, ремонт и обслуживание сервисное аппаратов и приборов, инструментов для поставки и распределения газа; ремонт, обслуживание техническое и обслуживание сервисное газовых аппаратов и приборов, инструментов, установка, строительство, обслуживание техническое и ремонт установок, заводов, аппаратов, приборов, инструментов и трубопроводов для использования, утилизации геотермальной энергии; промышленное и коммерческое удаление отходов, сточных вод для третьих лиц.

39 - воздушная, морская и наземная транспортировка; распределение и поставка электроэнергии и иных видов энергии или источников энергии; распределение, поставка, транспортировка и хранение топлива, горючего и газа; передача и распределение электричества к коммерческим, жилым и промышленным помещениям и от них; транспортировка газа посредством трубопровода; транспортировка водорода посредством трубопровода; транспортировка сжиженного нефтяного газа.

42 - научные и технологические услуги и относящиеся к ним научные исследования и разработки в сфере производства энергии; услуги по промышленному анализу и научным исследованиям в сфере производства энергии; разработка и усовершенствование технического и программного обеспечения компьютеров; разработка, проектирование энергетических и электроэнергетических систем; разработка, усовершенствование систем управления энергией и электроэнергией; консультации по вопросам окружающей среды; разработка, проектирование электростанций; рекомендации, исследования и разработки в отношении газа; техническое консультирование, техническая разработка, проектирование и техническое планирование фотогальванических установок; рекомендации, исследования и разработки в отношении водорода; изучение проектов, относящихся к электроэнергетическим и энергетическим потребностям третьих лиц и производства и поставок электроэнергии и энергии, а именно, изучение, анализ осуществимости, технико-экономических обоснований.

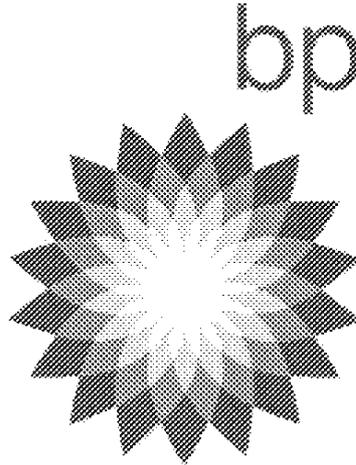
Код страны публикации: **RU**

763205

Date de l'enregistrement: 19.10.2000

Date prévue de l'expiration de l'enregistrement/du renouvellement: 19.10.2020

BP p.l.c.
1 St James's Square LONDON SW1Y 4PD (GB)



Classification de Nice:

Cl. 01: "Produits chimiques à usage industriel et scientifique; produits chimiques à usage industriel et/ou pour la fabrication; résines artificielles et synthétiques; matières plastiques à l'état brut à usage industriel; produits chimiques pour la métallurgie; préparations, fluides et huiles pour l'usinage et/ou le travail des métaux; liquides et huiles de coupe et fraisage; réfrigérants; solvants; fluides hydrauliques; détergents et fluides, huiles et préparations de dégraissage; détergents et produits de dégraissage utilisés en procédés industriels et de production; produits chimiques pour le traitement de systèmes de refroidissement; agents de démoulage; préparations, liquides et huiles pour éliminer la chaux, l'écume, les dépôts de calcaire, le mortier, l'huile, la graisse, la cire, l'encre, le carbone, la saleté, les moisissures, les champignons, les souillures et taches; émulsifiants; préparations chimiques anti-rouille; matières filtrantes; fluides pour transmission automatique; liquides pour freins; préparations permettant de détecter tout défaut d'aspect, fissure et différence de teinte; produits de diagnostic et préparations d'analyse; agents chimiques pour détruire le pétrole, les graisses et les huiles; produits chimiques antitartres; préparations pour nettoyer, laver et enlever les restes d'huile, tous pour l'industrie et la fabrication; produits chimiques destinés à la conservation des aliments; catalyseurs; boues de forage; produits de dégivrage et antigels; additifs chimiques pour combustibles et lubrifiants; masses à mouler; polymères à usage industriel; polymères liquides utilisés en compositions d'imperméabilisation et de calfeutrage; thermoplastiques techniques; silicium et silicates; agglomérants à ciment."

Cl. 02: "Préparations et substances anti-corrosion; huiles et graisses contre la rouille; agents anti-rouille; liants pour peintures et mastic; peintures, vernis et laques; revêtements et produits de jointoiment; colorants; émaux pour la peinture; mordants; pigments; préparations pour couches intermédiaires et étanchéification de châssis de véhicule; métaux en poudre; résines naturelles; épaississants, diluants et pigments, tous pour peintures, vernis ou laques; huiles de protection du bois."

Cl. 03: "Compositions dissolvantes pour peintures, laques et vernis; préparations et liquides de dégraissage à sable décapant (ces produits n'étant destinés ni à l'industrie et la

production, ni au cercle médical); préparations pour blanchir et autres substances pour lessiver; préparations pour nettoyer, polir, dégraisser et abraser; savons; shampooings; articles de parfumerie; huiles essentielles; cosmétiques; lotions, gels et laques pour les cheveux; dentifrices; pâte dentifrice; cirages à chaussures; fragrances à base d'huiles essentielles; dépilatoires; déodorants; crème pour blanchir la peau; coton hydrophile à usage cosmétique; colorants à usage cosmétique et de toilette; laits de toilette; faux ongles; faux cils; adhésifs pour faux cils, ongles et cheveux; produits pour permanentes; nécessaires de cosmétique; rouge à lèvres; sachets de senteur pour les vêtements et le linge; bains de bouche, à usage non médical; produits de rasage; détartrants à usage domestique; produits pour l'affûtage; détachants; préparations pour le bronzage; produits antisolaires; talcs; nettoyeurs pour pare-brise; cires; vaseline à usage cosmétique; papier abrasif; papier de verre; toile abrasive."

Cl. 04: "Huiles et graisses industrielles; produits pour absorber, arroser et lier la poussière; carburants; matières éclairantes; additifs non chimiques pour huiles et carburants; lubrifiants et graisses lubrifiantes; produits à travailler les métaux à propriétés lubrifiantes; huiles à moteurs, huiles à engrenages, huiles pour transmissions finales automobiles; cires; vaseline à usage industriel; lubrifiants à percer."

Cl. 05: "Désinfectants; antiseptiques; produits désherbants et de destruction des animaux nuisibles; insecticides; germicides; additifs pour fourrage ou eau potable à usage médical; bandages; sparadrap; médicaments en vente libre; mordants pour semences; détergents à usage médical; graisses et pétrolatum à usage médical ou vétérinaire; répulsifs contre les insectes (non électriques); désodorisants pour véhicules à moteur et pièces."

Cl. 06: "Encadrements pour piles et modules solaires; conteneurs métalliques pour lubrifiants, huiles, graisses, produits chimiques, gaz comprimés et combustibles liquides; tubes métalliques; soupapes métalliques (autres que parties de machines); porte-clés; aluminium."

Cl. 07: "Pompes; compresseurs; condenseurs; installations de condensation; générateurs; perforateurs; tours de forage; échappements (autres que pour véhicules terrestres); machines à filtrer; filtres; machines pour l'échappement, le transport, la production et la préparation de gaz; échangeurs thermiques; appareils pour le traitement des minerais; diaphragmes de pompe; régulateurs de vitesse; turbines autres que pour véhicules terrestres; installations de lavage pour véhicules; appareils de vulcanisation; flèches; mâts de charge; ponts de chargement; échappements, silencieux, démarreurs électriques, dynamos, radiateurs et bouchons de radiateurs, ventilateurs de refroidissement, courroies de ventilateur."

Cl. 09: "Appareils et instruments géodésiques, photographiques et de mesure; extincteurs; câbles d'alimentation; modules et piles photovoltaïques; appareils et installations photovoltaïques pour la production d'électricité solaire; installations photovoltaïques à électricité solaire pour les télécommunications, matériel de navigation, protection cathodique, l'éclairage et pour l'électrification des zones rurales; piles et batteries électriques; chargeurs de batterie; accumulateurs; pèse-acide; pèse-acide pour accumulateurs; batteries d'anodes; anodes; condensateurs; dispositifs cathodiques pour la protection contre la rouille; coupe-circuit et joncteurs; vêtements de protection contre les accidents et/ou les incendies; gants protecteurs; casques de protection; portillons à prépaiement pour parcs à voitures; ordinateurs; disques optiques ou magnétiques; installations électriques pour la commande à distance d'opérations industrielles; piles galvaniques; cartes d'identité magnétiques."

Cl. 11: "Installations et appareils d'éclairage, de chauffage, de cuisson, de réfrigération, de séchage, de ventilation, de climatisation, d'adduction d'eau, d'équipement sanitaire, de séparation gazeuse, de stockage des gaz, de destruction ou d'élimination des déchets; incinérateurs; accumulateurs de chaleur; dispositifs antiéblouissants pour automobiles; appareils de réfrigération et de congélation; radiateurs de chauffage central; tubes de décharge, lampes et ampoules électriques; appareils et colonnes de distillation; installations d'aspiration de poussière et de dépoussiérage à usage industriel; tuyaux

flamboyants; carneaux; économiseurs de combustibles; becs de gaz; brûleurs germicides; échangeurs thermiques; pompes à chaleur; pasteurisateurs; brûleurs à pétrole; bouchons de radiateurs; radiateurs; accessoires de régulation et de sécurité pour conduites et appareils à eau, gaz ou huile; capteurs solaires pour le chauffage; fours solaires; lampes électriques; soupapes de contrôle de niveau pour réservoirs; appareils désodorisants pour automobiles, aéronefs et bateaux; composants et kits compris dans cette classe destinés à la fabrication d'appareils de cuisson, réfrigération, congélation, climatisation, ventilation, chauffage, éclairage, lavage et séchage de vêtements, vaisselle, couverts de table et ustensiles de cuisson, d'adduction d'eau, élimination de déchets et pour le secteur sanitaire."

Cl. 12: "Roues, enjoliveurs, pneumatiques, chambres à air, valves de pneumatiques, tuyaux, garnitures de frein, rétroviseurs, pare-chocs, garde-boue, panneaux de carrosserie, capots, embrayages, sièges et housses de siège, volants de direction et housses de volant, pommeaux de levier de vitesses, avertisseurs sonores, circuits hydrauliques, amortisseurs et ressorts, pare-brise, essuie-glaces, tous lesdits produits pour véhicules terrestres; composants et kits, compris dans cette classe, destinés à la fabrication de véhicules et appareils de locomotion terrestre, aérienne ou nautique."

Cl. 14: "Joaillerie et bijouterie; cendriers, épinglettes et broches, tous en métaux précieux ou plaquées; montres; horloges et pendules; boutons de manchettes; boucles d'oreilles; médailles; fixe-cravates; épingles de cravates; porte-clefs de fantaisie."

Cl. 16: "Adhésifs et rubans adhésifs pour la papeterie ou le ménage; atlas; cartes géographiques; sacs d'emballage en papier ou plastique; livres; cartes; diagrammes; plastique d'emballage; calendriers; agendas; disques, cartes et bandes de papier pour l'enregistrement de programmes informatiques; tapis utilisés avec des machines à écrire et ordinateurs; dessous de carafes en papier; napperons en papier ou succédanés de ces matières; jetons de contrôle; papier-filtre; chemises; drapeaux en papier; manuels; magazines (périodiques); journaux; papier, matières plastiques de substitution au papier et au carton; brochures; presse-papiers; punaises et épingles à nourrice; stylos, crayons, porte-plumes et porte-crayons; taille-crayons; photographies; images; serviettes, essuie-main ou mouchoirs en papier ou plastique; cartes à jouer; cartes postales; cartes de vœux; affiches; imprimés et publications imprimées; prospectus; rubans de papier; gommes à effacer; règles; fournitures scolaires; supports pour plumes et crayons; nappes, serviettes, sets et linge de table, tous en papier; nécessaires à écrire; signets; pinceaux; rouleaux à peindre; bons; articles de papeterie; appareils d'imprimerie à main; presses à cartes de crédit pour le bureau; dossiers (papeterie); cartes; chèques de voyage; cartes de paiement, prépayées et à paiement différé; cartes d'identité; enseignes publicitaires en carton ou en papier."

Cl. 17: "Matières à calfeutrer et isoler; tuyaux et canalisations non métalliques; huiles isolantes; produits en plastiques mi-ouvrés; films plastiques, autres que pour l'emballage; fibres de polyoléfine autres qu'à usage textile; fibres de carbone à usage non textile; garnitures d'accouplements; matières plastiques extrudées destinées à la transformation; composants et kits moulés utilisés en fabrication."

Cl. 18: "Cuir et imitations cuir et produits en ces matières; sacs, porte-monnaie, portefeuilles, porte-documents, valises et sacs fourre-tout; parapluies, parasols et cannes."

Cl. 19: "Asphalte, poix, bitume, composés à base de brai, solutions et émulsions de brai (aucun de ces produits n'étant à base de peinture); pavés en asphalte; enduits bitumineux pour toitures; produits bitumineux pour le bâtiment et la construction de routes; charpentes et parements pour le bâtiment et le génie civil, non métalliques; cheminées; boiseries et carrelages non métalliques; baraques; poutrelles; lattes; treillis et linteaux non métalliques; macadam; panneaux de construction non métalliques; membrures et plateformes préfabriquées non métalliques; matériaux pour la construction et le revêtement des chaussées; complexes d'étanchéité et cornières pour toitures non métalliques; goudron; cordes goudronnées pour le bâtiment; revêtements de parois non métalliques; tuiles non métalliques; structures en treillis, toutes pour le bâtiment et le génie civil; géotextiles (non métalliques)."

Cl. 20: "Containers de transport, barriques, bidons, boîtes en fer-blanc, boîtes, palettes; pailles à boire; conteneurs non métalliques pour produits pétroliers ou chimiques et dérivés de pétrole; éventails à usage personnel; plaques d'identité non métalliques; récipients et couvercles de récipient de matière non métallique ou essentiellement composés de matières non métalliques; plaques murales décoratives; cadres; décorations en matières plastiques pour aliments."

Cl. 21: "Burettes et bidons à huile à usage ménager et culinaire; conteneurs non métalliques à usage ménager et culinaire; tampons abrasifs pour la cuisine; hanaps non en métaux précieux; petits ustensiles de maison sous forme de distributeurs de liquides ménagers; boîtes à savon; produits céramiques pour le ménage; instruments de toilette; lingettes humides nettoyantes; chiffons à frotter; glacières portatives et seaux à rafraîchir et sachets froids à utiliser avec ces produits; appareils de désodorisation à usage personnel; coffrets et meubles pour la distribution de serviettes; tampons métalliques à récurer; brûle-parfums; houppettes; arroseurs; articles de toilette tels que trousses de toilette, brosses, peignes et éponges; ustensiles de toilette, tels qu'ustensiles pour soins corporels et esthétiques; brosses à dents; pièges à insectes; plateaux; accessoires d'aspirateur pour la diffusion de parfum, désinfectant, shampoing ou désodorisant; appareils à jet d'eau pour l'hygiène dentaire; cireuses; articles en verre, porcelaine ou faïence compris dans cette classe; chiffons à nettoyer ou poussière."

Cl. 22: "Cordes de remorquage d'automobile; cordes, ficelles, filets, tentes, bâches, voiles, sacs; contenants géotextiles et sacs en textiles; maillage pour l'agriculture."

Cl. 23: "Fils à usage textile."

Cl. 24: "Tissus et produits textiles; couvertures et linge de table; mouchoirs; fibres filtrantes; non-tissés et feutres."

Cl. 25: "Vêtements, chaussures, chapellerie, vêtements de sport, layettes; uniformes; imperméables; combinaisons isothermiques pour le ski nautique et la plongée."

Cl. 26: "Dentelles, broderies, rubans et lacets de chaussures; boutons; crochets et oeillets; épingles et aiguilles; fermetures à glissière; fleurs artificielles."

Cl. 27: "Moquettes, paillasons, tapis, linoléum et autres revêtements de sols; papiers peints, sauf en textiles."

Cl. 28: "Jeux; jouets; modèles réduits de véhicules; jeux de construction pour faire des jouets et des maquettes; articles de sport et de gymnastique; décorations pour arbres de Noël; décorations pour fêtes d'anniversaire; farts pour skis."

Cl. 29: "Viande, poisson, volaille et gibier; extraits de viande; fruits et légumes conservés, séchés et cuits; gelées, confitures, coulis de fruits; oeufs, lait et produits laitiers; huiles et graisses alimentaires; noix préparées; conserves de fruits et de légumes; coquillages pour la consommation; soupes et potages; chips et frites."

Cl. 30: "Café, thé, cacao, sucre, riz, tapioca, sagou, succédanés du café; farines et préparations faites de céréales; pain, confiseries et pâtisseries; glaces et crèmes glacées, miel, sirop de mélasse; levure, poudre à lever, sel, moutarde; vinaigres, sauces (condiments); épices; glace à rafraîchir; mayonnaises; feuilletés; hot-dogs et hamburgers; bonbons; gommages à mâcher; chocolat; sandwiches; décorations de gâteau; sauces à salade."

Cl. 31: "Fruits frais, légumes, herbes aromatiques et champignons; plantes et fleurs naturelles; semences; bulbes de fleurs et cormus; aliments et ingrédients d'alimentation pour animaux, oiseaux, poissons et gibier, ces produits n'étant pas à usage médical; produits pour litières; sapins de Noël; fleurs séchées pour la décoration; graines et produits agricoles, horticoles et forestiers, compris dans cette classe."

Cl. 32: "Bières; eaux minérales et gazeuses et autres boissons sans alcool; boissons aux fruits et jus de fruits; sirops et autres préparations pour faire des boissons; cola; boissons non alcooliques."

Cl. 33: "Vins; cidres et poiré; boissons alcooliques (à l'exception des bières)."

Cl. 34: "Tabac; cigares; cigarettes; articles pour fumeurs; allumettes; cendriers; briquets; étuis à cigarettes."

Cl. 35: "Diffusion de matériel publicitaire; décoration de vitrines; fourniture et

location de matériel publicitaire; recherche de marchés; étude en marketing; relations publiques; gestion de transactions et achats; services de gestion des affaires; comptabilité et relevés de compte, tous ayant trait aux achats et paiements de carburants automobiles et aéronautiques et services y afférents; tenue de comptes; relevés de compte; estimation commerciale; vérification de comptes; comptabilité; location de machines et d'appareils de bureau; services de traitement de données; services de gestion informatisée; services d'inscription concernant des équipements ou des cartes pour transactions financières; information commerciale; services d'aide et de conseil en gestion des affaires et des activités commerciales; tenue de livres et établissement de déclarations fiscales; placement d'annonces publicitaires, notamment publicité et promotion sur Internet; services de renseignement d'affaires sur Internet; mise à disposition de services d'achat en ligne; photocopie; services de conseiller en commerce; services de conseiller commercial en achat de marchandises destinées à la revente en épicerie de quartier, stations-services, comptoirs de mets à emporter, boulangeries, cafés, restaurants et distributeurs automatiques; services de bureau; gestion de programmes d'offres promotionnelles, d'incitation à l'achat et de fidélisation de la clientèle; services de conseiller en exploitation de boulangeries, comptoirs de mets à emporter, cafés, restaurants, stations-services et épicerie de quartier; services de fournisseur de commerces de détail; exploitation de stations-services; services de vente au détail au sein de stations-services ou de boutiques implantées sur le site de stations-services; services d'épicerie de quartier; services de traitement des données."

Cl. 36: "Services de gestionnaire et conseiller financiers; services de financement; financement par prêt; vente à crédit; émission de cartes de paiement, prépayées et à paiement différé et systèmes à répondeurs électroniques pour fonctions similaires; services de consultant en gestion des achats; opérations de compensation; traitement de paiements; location de biens immobiliers et crédit-bail immobilier; cartes de paiement; services de cartes de paiement, d'autorisation bancaire, d'identité, de réduction, de paiement différé ou prépayées; financement d'achats; transfert électronique de fonds et services de distributeurs automatiques de billets; services relatifs à l'émission de relevés bancaires et d'analyse dans le cadre des prestations susmentionnées; traitement de paiements; services financiers; assurances et services de courtiers en assurances; services de garanties; administration et gestion de fonds de retraite; administration et information en ligne en matière de fonds de retraite; collectes d'oeuvres de bienfaisance; parrainage financier."

Cl. 37: "Traitement préventif contre la rouille pour véhicules; asphaltage; lavage, lustrage, graissage, lubrification, entretien et réparation d'aéronefs, véhicules terrestres et caravanes; lavage d'automobiles; installation et réparation de fourneaux; tuning et réparation de véhicules; installation et réparation de chauffages; blanchissage du linge; entretien, nettoyage et réparation du cuir; construction de centrales électriques; installation, entretien, réparation et révision d'appareils et instruments à gaz; installation, entretien et réparation de machines; installation et entretien d'oléoducs; entretien et réparation de pompes; stations-services et postes à essence; forage pétrolier; peinture ou réparation d'enseignes; maintenance, réparation et entretien de bateaux, plate-formes pétrolières et aéronefs."

Cl. 38: "Transmission de télécopies services télex et téléphoniques; services de transmission de messages; télécommunications; fourniture d'accès au réseau Internet; cybercafés; fourniture de portails Internet pour commerce en ligne."

Cl. 39: "Location de véhicules, en particulier location de voitures, camions et caravanes; remorquage de véhicules; garage de véhicules; transport, conditionnement, stockage et distribution de marchandises; organisation de voyages; entreposage de bateaux; distribution, fourniture, transport et stockage de carburants, huile, pétrole, gaz et lubrifiants; transport, fourniture et distribution d'électricité; transport de pétrole et gaz par pipelines et gazoducs; transports maritimes; ravitaillement en carburant; ravitaillement de véhicules en carburant; ravitaillement en carburant de navires, bateaux, aéronefs et véhicules terrestres; affrètement de bateaux ou d'espace sur des bateaux pour le transport de fret; services incluant l'établissement d'un calendrier de transport des

marchandises, notamment en ligne."

Cl. 40: "Traitement de matériaux; services de traitement des huiles, lubrifiants usagés et gaz; recyclage de matières plastiques; services de traitement de matériaux utilisés avec des appareils, machines et instruments de forage et d'exploitation minière; production de gaz et d'électricité; opérations de raffinage; information en ligne concernant le traitement de matériaux."

Cl. 41: "Éducation et services d'information générale en vue de la familiarisation aux domaines du pétrole, des gaz, de la pétrochimie, des sciences, de la santé, de la sécurité et de l'environnement; négociation et réalisation d'accords internationaux entre écoles de différents pays et mise à disposition d'unités d'enseignement scientifique multilingue dans le cadre de telles conventions; publication de livres; organisation de concours; mise à disposition de publications électroniques non téléchargeables; services de jeux électroniques sur Internet; formation à l'utilisation de logiciels pour l'établissement de calendriers de transport de marchandises, pour le contrôle du rendement et la production de rapports y afférents, notamment services en ligne; formation à la gestion d'installations de production de substances pétrochimiques; organisation de concours; mise à disposition d'aires de jeu sur le site de stations-services; fourniture de salles de conférence."

Cl. 42: "Services hôteliers; gestion de campings; mise à disposition de toilettes, saunas, douches et bains publics; services de snack-bars, restaurants, traiteurs, cantines, cafétérias et cafés; soins médicaux et esthétiques; services de salons de coiffure et barbiers; services de massage; boulangeries; préparation de nourriture à emporter; restauration; programmation informatique; services de location d'ordinateurs; conception de logiciels informatiques; préparation et maintenance de programmes informatiques pour établir le calendrier du transport des marchandises et la production de rapports à ce sujet, notamment en ligne; services de bureaux d'étude pour points de vente en gros et de détail; location d'uniformes et distributeurs automatiques; services d'analyse dans le cadre de l'exploitation de gisements pétroliers; contrôle de puits de pétrole; prospection pétrolière; expertises de gisements pétrolifères; test (inspection) d'installations, équipements et systèmes d'exploitation et de transport de pétrole pour le diagnostic anticipé des dégâts; services de relevés maritimes, aériens et terrestres; conception d'équipements utilisés dans le cadre de procédés industriels; horticulture; analyse et diagnostic d'huiles, graisses et lubrifiants; recherche et exploration géologiques; exploitation de champs de pétrole et de gaz; services de sécurité et prestation de conseils s'y rapportant; services de liaison pour faciliter l'échange de données techniques et technologiques; mise en service et inspection d'installations, machines et appareils; analyses technologiques (autres que médicales); représentation juridique; exploitation de propriété intellectuelle et industrielle; services de franchisage pour la vente au détail; tous compris dans cette classe; location de chambres; réservation de places de camping; services de conseiller et consultant en architecture; services de consultant en logiciels informatiques; information météorologique; services d'imprimerie; préparation de dessins industriels, rapports et documents techniques; services de conseiller professionnel en graissage et entretien de moteurs et machines; services techniques, scientifiques, géodésiques, de conseil, de consultation, de recherche et conception, tous traitant de l'industrie, l'ingénierie, des ordinateurs, du pétrole, des produits chimiques, matières plastiques, commerce de détail, impact des installations de procédés sur l'environnement; services de conseiller juridique; services de consultant en dépôt et poursuite des procédures de demandes d'enregistrement de droits de propriété intellectuelle; tous ces services étant compris dans cette classe et également en ligne; services de consultant en logiciels informatiques."

Demande de base: WO, 21.07.2000, 2240395

Données relatives à la priorité selon la Convention de Paris et autres données relatives à l'enregistrement de la marque dans le pays d'origine: 2240395, 21.07.2000, GB